

INTERNATIONAL POLICE ASSOCIATION



Section Suisse
Région Vaud

**BULLETIN
ANNUEL
2012**
d'information
aux membres

Case postale 135
CH-1071 Chexbres
www.ipavaud.ch



Jean-Charles Deiro



Financement hypothécaire « Prévoyance »



*A tous les fonctionnaires de Police,
Gardes-Frontière et membres IPA*

L'Etat soutient et encourage le 3^e pilier

Jean-Charles Deiro vous offre la 1^{re} prime mensuelle

*Rue de Lausanne 51
1028 Prévèreges*

*+41 79 637 15 11
bureau +41 21 342 09 86*



ZouM

AUTO-ECOLE

Partenaire
de



Gérald ZUMKELLER

GRANDVAUX

Voiture manuelle et automatique

Moto, scooter. Catégories A et A1 dès 16 ans

Cours de sensibilisation

Salle de théorie à proximité de la gare de Lausanne

Natel 079/445'89'39

www.zoum.auto-ecole.ch



Le billet du président

Chers amis IPA, chers membres,

En préambule, je tiens à vous adresser mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année, que la santé soit au rendez-vous car je pense que cela est primordial dans la période que nous vivons. L'année 2011 a été intéressante au niveau des contacts internationaux. En effet, la Suisse a été retenue pour organiser la rencontre des jeunes en 2013, ce qui veut dire que les régions ont été approchées afin de mettre sur pied une réception d'un jour et une soirée pour rencontrer les jeunes.

Pour notre région, la date du 1^{er} août 2013 a été retenue, c'est donc un honneur de recevoir ces hôtes à l'occasion de notre Fête nationale. Le comité va plancher sur l'occupation de cette journée et soirée.

Nos activités ont toutes été maintenues en 2011, hormis le tournoi de beach-volley, annulé suite à une météo déplorable.

Nous avons constaté une petite augmentation de la participation pour le Paint-ball à Evolène. Pour la sortie Swin-Golf à Lavigny, hormis quatre membres du comité, un seul membre de l'IPA a répondu présent, ce qui est dommage car cette activité peut se pratiquer par tout le monde, y compris par des personnes à mobilité réduite. Par contre, la sortie Fire Games à Genève a été un franc succès. La soirée choucroute a été bien suivie et l'on ne peut que s'en réjouir.

Je rappelle à certains membres que l'IPA est au-dessus des grades et fonctions et que l'appartenance aux corps n'a aucune importance aux yeux de notre association. Notre région IPA n'est pas une tribune pour certaines personnes qui veulent en découdre avec la réforme policière. Laissons cela aux politiciens, ils le font à merveille. Notre association est régie par l'amitié et non pas par la concurrence ou je ne sais quoi. En période de troubles, il faut rester soudés et se rappeler que les policiers font leur travail pour le bien des citoyens et non pas pour des élus politiques. Le politicien passe, mais le policier reste.

En ma qualité de président, je vais réagir de manière ad hoc contre toutes les personnes qui portent préjudice à notre association, par leurs comportements ou propos malveillants. Que l'on soit garde-frontière, issu de la police militaire, municipale, cantonale ou des transports, soyons fiers d'effectuer notre travail avec honneur et fierté.

Je profite de ce billet pour vous rappeler de ne pas oublier de nous communiquer vos changements d'adresse, cela nous évitera des frais inutiles.

Objectif pour nos membres en 2012 : pensez que chaque 1^{er} jeudi du mois, votre local IPA est ouvert aux membres et amis, de 19 h à 23 h (excepté en janvier et août). A tour de rôle, chaque membre de votre comité vous recevra en ce lieu de rencontre. Pour cette nouvelle année j'espère une plus grande participation des membres à nos activités.

Chers amis IPA, chers membres, recevez mes amitiés sincères.

SERVO PER AMIKECO
Michel Riesen, président

Paint Ball 2011



Indications et règles de conduite pour l'usage de l'autocollant IPA



1. L'autocollant constitue l'emblème officiel de l'International Police Association (IPA).
2. L'autocollant n'est délivré qu'aux membres de l'IPA Vaud exclusivement.
3. L'autocollant indique que le détenteur du véhicule est membre de l'IPA.
4. L'autocollant ne peut être apposé que sur les véhicules enregistrés au nom d'un membre IPA Vaud.
5. L'autocollant peut, selon les cas, être apposé sur le véhicule du conjoint d'un membre IPA Vaud.
6. L'autocollant ne peut être transmis ou abandonné à de tierces personnes, afin d'éviter, dans certaines circonstances, de nuire à la renommée de l'IPA.
7. L'autocollant doit être restitué à la section cantonale lors d'un renvoi ou d'une démission.
- 8. L'autocollant doit impérativement être enlevé avant la vente ou la destruction du véhicule (voir chiffre 6).**
- 9. Pour obtenir un autocollant en remplacement d'un dit usé ou endommagé, il y a lieu de renvoyer l'ancien, accompagné d'un justificatif de paiement de Fr. 10.–.**

Assemblée générale 2012

Vendredi 30 mars 2012, à 19 h

Les membres de l'IPA Région Vaud sont invités à participer à l'Assemblée générale qui se tiendra au Bâtiment administratif de la Pontaise (BAP) à Lausanne.

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée et signature de la liste des présences
2. Nomination des scrutateurs
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Approbation du PV de l'AG du 25.03.2011
5. Rapport du président
6. Admissions / démissions
7. Rapport du caissier
8. Rapport des vérificateurs de comptes
9. Approbation et validation des comptes 2011
10. Election des vérificateurs de comptes
11. Cotisations 2012
12. Assemblée des délégués 2012
13. Election du président
14. Election du comité
15. Divers, propositions individuelles
16. Levée de l'assemblée, repas

Les propositions individuelles doivent parvenir au comité avant le 12 mars 2012.

Au terme des débats, les participants qui le désirent pourront partager un apéritif suivi d'un repas, offerts par la région (les consommations sont à la charge des participants).

Pour des raisons d'organisation, les membres intéressés sont priés de compléter le bulletin d'inscription ci-dessous et de le retourner jusqu'au 16 mars 2012.

BULLETIN D'INSCRIPTION

**pour le repas pris au terme de l'Assemblée générale, le 30 mars 2012 à 21 h
au restaurant du BAP, à Lausanne**

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____ NP-Localité: _____

Date: _____ Signature: _____

Inscription à faire parvenir jusqu'au 16 mars 2012, dernier délai, à :

IPA Région Vaud, case postale 135, CH-1071 CHEXBRES

Procès-verbal de l'Assemblée générale 2011

Lundi 25 mars 2011, Bâtiment administratif de la Pontaise (BAP), Lausanne.

Ouverture de l'Assemblée générale

Michel Riesen, président, salue l'assemblée et fait circuler la liste des présences. Après l'annonce des excusés, l'assemblée entonne l'hymne IPA, devant la bannière.

Nomination des scrutateurs

M^{me} Danièle Zumkeller et Robert Trachsel sont désignés comme scrutateurs par l'assemblée.

PV Assemblée générale 2010

Le PV de l'AG 2010 n'amène aucune remarque et est accepté à l'unanimité.

Rapport annuel du comité

Le nombre de participants aux différentes sorties est correct (Fire Games, Beach Volley, Paintball), mais malheureusement ce sont toujours les mêmes.

Certaines personnes se sont présentées à la soirée choucroute sans s'être préalablement inscrits. Cela a posé des problèmes logistiques et il n'y a eu qu'un seul service. Point positif, les deux présidents, Ronald Wüthrich et Pierre-André Zampieron sont venus.

La prochaine soirée choucroute aura lieu le 19.11.2011.

Le bilan général de l'année 2010 est positif, mais malheureusement peu de jeunes participent aux différentes activités.

Propositions individuelles

Aucune proposition n'est parvenue au comité.

Rapport du trésorier

La parole est transmise au trésorier qui explique et commente les comptes de l'association.

Le nouveau site Internet de l'IPA a coûté 2000 fr. en 2010.

Nous avons reçu 1000 fr. du Bureau National (participation aux bénéfices).

Concernant le matériel IPA Vaud, les prix sont bradés sur les anciens articles (liquidation).

L'exercice 2010 amène un bénéfice de 270,80 fr. (le capital est de 185 233,64 fr.)

Rapport des vérificateurs des comptes

Michel Müller, Michel Deppen et Angélique Perruchoud (commission des vérificateurs de comptes) se sont réunis le 21.03.2011 avec notre caissier, Patrick Bobard.

Les comptes sont considérés comme justes et bien tenus. Le caissier est remercié pour son sérieux et ses compétences.

Après votation, les comptes sont acceptés à l'unanimité.

Election des vérificateurs des comptes

Michel Müller est au terme de son mandat.

Pour l'exercice 2011, Michel Deppen est nommé rapporteur, Angélique Perruchoud 2^e vérificatrice et Reynold Udry est proposé comme 3^e vérificateur.

Admissions, démissions et décès

Au cours de l'exercice 2010, le comité relève 51 admissions et 48 démissions. Nous déplorons 13 décès. Durant une minute de silence, nous rendons hommage à nos disparus. Notre région compte 1763 membres au 31.12.2010.

A la demande de M. Raymond Guillaume, notre président Michel Riesen nomme nos treize membres disparus. Il précise toutefois que cette liste est non exhaustive car on ne connaît peut-être pas tous les décès. Il s'excuse des oublis éventuels.

Election du comité

Le comité actuel est réélu à l'unanimité.

Cotisations 2011

La cotisation 2011 reste inchangée. Cette décision est validée par l'assemblée.

Assemblée des délégués

La prochaine assemblée des délégués aura lieu à Lenzburg / AG les 15 et 16 avril 2011. Gérard Truhan et Robert Trachsel souhaitent y participer.

Calendrier 2011

Le calendrier des manifestations 2011, figurant dans le bulletin annuel, n'amène aucun commentaire. Eric Chambettaz nous informe que la sortie de printemps aura lieu le 28.05.2011, à Arbois, en France (visite de la rivière souterraine de la Reculée des Planches).

Christian Juriens nous présente le Swin-Golf. Cette activité aura lieu le 25.06.2011.

Michel Riesen indique que le site Internet de l'IPA Vaud devient incontournable. En effet, tous les détails concernant les sorties y sont référenciés. Valable également pour la sortie d'automne. Il invite nos membres à s'inscrire aux diverses manifestations.

Divers

A la demande de Raymond Guillaume, Michel Riesen nomme les membres honoraires, à savoir André Badel (membre méritant) et Jean-Pierre Davoli (badge d'argent).

M. Raymond Guillaume demande à ce que les adhésions soient citées. Selon l'article 5, elles doivent être approuvées par l'AG. Michel Riesen approuve, mais déclare que cela ne s'est jamais fait et que les contrôles ont été effectués par le comité. Il finit néanmoins par lire les noms des 51 nouveaux membres de 2010.

M. Raymond Guillaume demande pourquoi le comité a proposé M. Reynold Udry comme membre IPA, puisqu'il n'est pas policier. Au vu des services qu'il a rendus à l'IPA Vaud il pourrait être cité membre d'honneur, mais pas membre. Michel Riesen propose alors M. Udry comme membre d'honneur, ce qui est accepté par l'AG (2 abstentions).

L'Assemblée générale est close à 20 h 00.

Les membres présents sont conviés à partager un apéritif au restaurant du BAP.

Marjorie Zumkeller

Fire Games 2011



AGENDA IPA VAUD 2012

Manifestations régulières ou prévues		Date(s)
Assemblée générale IPA Vaud	BAP, Lausanne	VE 30 mars 2012, à 19 h
Sortie de printemps	Pyromin Museum, Corbeyrier	SA 19 mai 2012
Sortie d'été	Paintball, à Evolène / VS	SA 26 mai 2012
Swin-Golf	à Lavigny / VD	SA 23 juin 2012
Fire Games	Versoix	SA 25 août 2012
Sortie d'automne	Lieu à définir	VE 12 octobre 2012
Soirée choucroute	Grande salle de Bioley-Orjulaz	SA 17 novembre 2012, à 19 h

Sortie de printemps 2012

BULLETIN D'INSCRIPTION

pour la sortie de printemps du 19 mai 2012 au Pyromin Museum, à Corbeyrier

Le soussigné

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____ NP-Localité: _____

Nombre de personnes (au total): _____

Date: _____ Signature: _____

Inscription à faire parvenir jusqu'au 5 mai 2012, dernier délai, à:

IPA Région Vaud, case postale 135, CH-1071 CHEXBRES

ou à Eric Chambettaz, rue de l'Observatoire 7, CH-1450 SAINTE-CROIX

Possibilité d'inscription via notre site Internet (www.ipavaud.ch)

Nos manifestations, comme celles auxquelles nous participerons avec nos régions voisines, seront régulièrement publiées sur notre site internet (www.ipavaud.ch) et dans le mémento de la Revue de l'IPA Suisse.

Paintball 2012

BULLETIN D'INSCRIPTION

pour la sortie d'été (Paintball) du 26 mai 2012, à Evolène / VS

Le soussigné

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____ NP-Localité: _____

Nombre de personnes (au total): _____

Date: _____ Signature: _____

Inscription à faire parvenir jusqu'au 13 mai 2012, dernier délai, à :

IPA Région Vaud, case postale 135, CH-1071 CHEXBRES

Possibilité d'inscription via notre site Internet (www.ipavaud.ch)

Lien Doodle: <http://www.doodle.com/ndrmw8tkcqm5zun>

Choucroute 2012

BULLETIN D'INSCRIPTION

pour la soirée choucroute du 17 novembre 2012, à Bioley-Orjulaz / VD

Le soussigné

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____ NP-Localité: _____

Nombre de personnes (au total): _____

Date: _____ Signature: _____

Inscription à faire parvenir jusqu'au 3 novembre 2012, dernier délai, à :

IPA Région Vaud, case postale 135, CH-1071 CHEXBRES

ou à Eric Chambettaz, rue de l'Observatoire 7, CH-1450 SAINTE-CROIX

Possibilité d'inscription via notre site Internet (www.ipavaud.ch)

Swin-Golf 2012

BULLETIN D'INSCRIPTION

pour la sortie « Swin-Golf » du 23 juin 2012

Le soussigné

Nom :

Prénom :

Adresse :

NP-Localité :

Nombre de personnes (au total) :

Date :

Signature :

Inscription à faire parvenir jusqu'au 17 juin 2012, dernier délai, à :

IPA Région Vaud, case postale 135, CH-1071 CHEXBRES

Possibilité d'inscription via notre site Internet (www.ipavaud.ch)

Lien Doodle : <http://www.doodle.com/ndrmw8tkcqmw5zun>

Swin-Golf 2011



Fire Games 2012

BULLETIN D'INSCRIPTION

pour les Fire Games à Versoix, le 25 août 2012

Le soussigné

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____ NP-Localité: _____

Nombre de personnes (au total): _____

Date: _____ Signature: _____

Inscription à faire parvenir jusqu'au 30 juin 2012, dernier délai, à :

IPA Région Vaud, case postale 135, CH-1071 CHEXBRES

Possibilité d'inscription via notre site Internet (www.ipavaud.ch)

Lien Doodle: <http://www.doodle.com/ndrmw8tkcqmw5zun>

Sortie d'automne 2012

BULLETIN D'INSCRIPTION

pour la sortie d'automne du vendredi 12 octobre 2012 (lieu à définir)

Le soussigné

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____ NP-Localité: _____

Nombre de personnes (au total): _____

Date: _____ Signature: _____

Inscription à faire parvenir jusqu'au 28 septembre 2012, dernier délai, à :

IPA Région Vaud, case postale 135, CH-1071 CHEXBRES

Possibilité d'inscription via notre site Internet (www.ipavaud.ch)

Chaque participant à la sortie d'automne devra s'acquitter du montant de 20 fr., à verser préalablement sur le CCP 10-23352-9, IPA Suisse - Région Vaud.

Merci d'annexer la preuve de paiement, lors de l'inscription.

Invitation à participer à

l'Assemblée des délégués

qui aura lieu à Lugano / TI, les 20 et 21 avril 2012

Le comité a décidé d'offrir la carte de fête, qui comprend les repas et le logement, à trois membres de la région, lesquels participeront, en qualité de délégués, à cette prochaine assemblée.

Seules les trois premières inscriptions seront prises en compte. La carte de fête offrira la soirée de gala, une nuit d'hôtel et les animations du samedi matin. Les accompagnants devront s'acquitter de la somme de 100 fr. auprès de l'IPA Vaud (participation aux frais).

Nous vous prions de nous retourner le bulletin d'inscription ci-dessous pour le 6 avril 2012, dernier délai.

Le comité

BULLETIN D'INSCRIPTION à l'AD 2012

Le soussigné

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____ NP-Localité: _____

participera à l'AD 2012 à Lugano / TI, les 20 et 21 avril 2012

- Mon inscription n'est valable que si je suis parmi les trois premiers inscrits
- J'entends de toute façon participer à l'AD et vous prie de prendre en compte mon inscription. Tous les frais seront à ma charge

Je serai accompagné de: _____ personne(s)

Date: _____ Signature: _____

Inscription à faire parvenir jusqu'au 6 avril 2012, dernier délai, à:

IPA Région Vaud, case postale 135, CH-1071 CHEXBRES

MISE À JOUR DU FICHER DES MEMBRES IPA – RÉGION VAUD

Chers membres IPA,

Nous vous remercions de nous faire part de vos changements d'adresse ou d'affectation notamment, en passant par Patrick Bobard, responsable du fichier des membres.

Cela est important pour la transmission du courrier qui vous est faite par le comité ou par le Bureau National (carte de membre, revue IPA, manifestations, etc.)

Fire Games 2011

Pour la quatrième année consécutive, l'IPA Vaud était présente aux Fire Games organisés par le SIS de Genève. Ce n'est pas moins de deux délégations vaudoises qui ont fait le déplacement au Centre de Formation du SIS à Versoix. Les équipes se sont affrontées dans diverses joutes sportives alliant vitesse, force, stratégie ou encore endurance. Les membres IPA ont su mouiller leurs maillots et représenter dignement notre association. La devise « Servo per amikeco » a été le mot d'ordre de cette fantastique journée qui a été mémorable et enrichissante pour tous les participants. Nul doute que ces derniers seront présents lors de l'édition 2012 des Fire Games.

Christian Juriens

Swin-Golf 2011

Pour la première fois et sur proposition d'un membre, l'IPA Vaud a organisé une journée de Swin-Golf, à Lavigny. Cette activité récréative dérivée du golf et accessible à tous, se pratique en pleine nature. Le terrain de onze hectares dispose d'un magnifique parcours de dix-huit trous, d'une longueur totale de 2703 mètres. Un grand soleil et une splendide vue sur le Léman venaient compléter les ingrédients d'une journée mémorable et enrichissante pour tous les participants. Nul doute que cette première édition sera le début d'une longue série.

Christian Juriens

Paintball 2011

En ce samedi ensoleillé, pas moins de dix-neuf membres IPA Vaud ont fait le déplacement à Evolène. En face, les membres de la section valaisanne n'étaient que cinq (finale de la Coupe Suisse de football oblige). Les équipes ont été tirées au sort. La journée fut, une nouvelle fois, magnifique. Une fois les marqueurs déposés et les protections ôtées, tous les acteurs se sont retrouvés devant une succulente raclette et ont pu partager le verre de l'amitié. J'en profite pour remercier la commune d'Evolène qui a œuvré pour que cette journée soit une telle réussite.

Christian Juriens

Sortie d'automne 2011

Visite de la station de pompage de l'eau du lac de Saint-Sulpice pour alimenter en eau potable la région Lausannoise

Pour cette manifestation, cinquante-quatre amis IPA se sont tout d'abord retrouvés dès 11 heures à l'Auberge Communale de Saint-Sulpice pour un moment d'amitié et de convivialité en attendant le repas fort apprécié.

A 14 heures nous nous sommes retrouvés devant la station de pompage, où trente-deux membres nous ont rejoints, ce qui a porté le nombre de participants pour la visite à huitante-six personnes.

Nous avons été chaleureusement accueillis par trois guides qui nous ont accompagnés dans les méandres des installations impressionnantes et qui nous ont donné toutes les explications pour la transformation de l'eau du lac en eau potable.

Cette station a été inaugurée en 1971 et dimensionnée pour un débit de 60 à 72 000 litres par minute! Le pompage de l'eau se fait à cinquante mètres en dessous du niveau du lac. Cette station effectue aujourd'hui un traitement dit simple. Les trois étapes principales sont la floculation, c'est-à-dire l'adjonction de métaux (aluminium ou fer) afin d'agglomérer les particules polluées en suspension, pour faciliter leur élimination lors de la 2^e étape, soit la filtration. Quatorze bassins permettent de filtrer l'eau sur une couche de sable de quartz pour retenir les algues microscopiques et les matières d'origine organique ou minérale. La désinfection est la 3^e étape. Celle-ci est effectuée à l'aide d'eau de javel produite par une installation d'électrolyse de sel.

Au terme de la visite, une verrée de l'amitié nous a été offerte par la direction de la station. Nous tenons à remercier les guides, ainsi que la direction de cette station pour la qualité de leur accueil.

Vers 16 heures, nous nous sommes retrouvés à l'Auberge Communale de Saint-Sulpice, pour notre traditionnel apéro des retraités.

Cette journée a été soutenue par un temps magnifique et doux. Nous avons été heureux de nous retrouver pour un moment d'amitié privilégié. Un grand merci à vous tous qui avez participé au succès de cette journée. J'espère vous retrouver tout aussi nombreux l'année prochaine.

Relevons que la sortie d'automne (anciennement Sortie des retraités) est ouverte à tous les membres IPA, actifs et retraités.

Eric Saïger

Réductions accordées aux membres IPA

Sur présentation de votre carte IPA, les entreprises ci-dessous vous accordent les réductions suivantes :

AVIS – Location de voitures

Rue de Genève 102
1004 Lausanne
021 803 03 67
www.avis.ch

Rabais de 20% accordé sur vos futures locations.
Carte à disposition auprès du président.

Badminton Lausanne Association

Chemin du Viaduc 12
1008 Prilly
021 624 22 21
www.badmintonlausanne.ch

Entre 4 fr. et 7 fr. de rabais par heure. Détails sur notre site Internet (www.ipavaud.ch)

Centrale d'appareillage acoustique

M. Bilde
Rue des Fossés 55
1110 Morges
021 802 40 31

Réalisation d'embouts auriculaires sur mesure pour radio (moulage). **120 fr. au lieu de 150 fr.**

Fitness Passion

Chemin de la Colice 2
1023 Crissier
021 635 62 39
www.fitness-passion.ch

Rabais de 10% accordé au fitness. 750 m², 150 postes de travail et plus de 20 cours collectifs par semaine. Garderie gratuite et places de parc à disposition.

Garage AD

B. Penneveyre & fils
Route d'Yverdon 1
1042 Assens
021 881 13 16

Rabais de 15% accordé sur la main d'œuvre.

Karting de Vuiteboeuf

En Bochet
1445 Vuiteboeuf
021 459 19 22
www.kartingvuiteboeuf.ch

Réduction de 25 fr. (50 fr. au lieu de 75 fr.)
Pour 2 séries de 10 minutes avec les karts 270 cm³, 3^e série offerte.

Point Break

Av. Louis-Ruchonnet 4
1003 Lausanne
www.e-pointbreak.com

Rabais de 10 % sur tout l'assortiment du magasin.
Rabais de 25 % (+ TVA) accordé sur une paire de chaussures de travail.

Dans le but d'étoffer ces offres, les membres au bénéfice d'autres réductions sont invités à prendre contact avec Richard Chambettaz, afin d'en faire profiter le plus grand nombre.

Matériel disponible

L'intégralité du matériel proposé est visible sur notre site internet. Pour les achats et commandes, veuillez vous adresser à Bertrand Chenevard.

Autocollant Vaud	2.-
Casquette noire (IPA)	25.-
Casquette IPA (Switzerland)	12.-
Ceinture en cuir réversible noir / marron	25.-
Coffret « Passion vin »	50.-
Conférencier (A4)	35.-
Couteau suisse rouge (IPA)	16.-
Cravate internationale (IPA)	18.-
Cravate en polyester (IPA Vaud)	40.-
Disque de stationnement	3.50
Fanion Suisse (grand)	17.-
Fanion Vaud (grand)	20.-
Fanion Vaud (petit)	7.-
Gobelet en étain gravé	10.-
Médaille Région Vaud	18.-
Mini lampe de poche avec porte-clés	10.-
Pince à cravate	10.-
Pin's casquettes (coffret de 11 pièces)	10.-
Plaquette en bois gravée	15.-
Polo Lincoln noir, bleu royal ou gris cendré (M à XXL)	30.-
Polo Lincoln noir, bleu royal ou gris cendré (XXXL)	36.-
Polo sans poche bleu ou mastic (M à XL)	20.-
Serviette de bain (grande taille), bleu royal	35.-
Socle en bois (IPA Vaud)	10.-
Sous-verre en étain gravé	7.-
Stylo IPA	3.-
Sweat-shirt TEXAS BULL à manches longues (M à XXL)	35.-
Sweat-shirt TEXAS BULL à manches longues (XXXL)	40.-
Swisscard IPA Suisse	20.-
T-shirt classique à col rond, noir, bleu royal ou gris cendré (M à XXL)	20.-
T-shirt classique à col rond, noir, bleu royal ou gris cendré (XXXL)	26.-
Tasse IPA Vaud	10.-
Thermos	20.-
Verre à vin blanc (6 pièces)	30.-
Verre à vin rouge sur pied (6 pièces)	45.-



Hymne de l'IPA

Un flambeau d'amitié
Au-dessus des frontières
Pour chaque policier
Rayonne comme un soleil
Et, sur tous les pays
Se répand la lumière
Dans l'infini d'un même ciel

Au service du Bien
Chevaliers de la Paix
Rendons notre mission plus belle
Dans le cœur de chacun
La devise éternelle
Sera : « Servir par l'Amitié »

Nous avons en commun
L'amour de la justice
Et nous tendons la main
A tous ses défenseurs
Pour célébrer le nom
Et le grand sacrifice
De ceux qui sont
Morts dans l'honneur

Au service du Bien
Chevaliers de la Paix
Rendons notre mission plus belle
Dans le cœur de chacun
La devise éternelle
Sera : « Servir par l'Amitié »

Gloire à tous nos amis
Que le devoir suprême
Trouve toujours unis
Sans crainte du danger
Servant au premier rang
Et s'exposant eux-mêmes
En protégeant
La liberté

Au service du Bien
Chevaliers de la Paix
Rendons notre mission plus belle
Dans le cœur de chacun
La devise éternelle
Sera : « Servir par l'Amitié »

PROJET

Nouveaux statuts IPA Vaud

I. Nom et but

Article 1^{er}

Le 15.09.1959, une région autonome de l'International Police Association, ci-après IPA, a été constituée sous le nom de « IPA Région Vaud », ayant son siège au domicile du Président.

Sa devise, en esperanto, est celle de l'IPA « Servo per Amikeco », ce qui signifie « Servir par l'amitié ».

Article 2

L'IPA a pour but d'unir tous les membres des services de police à travers le monde par un sentiment d'amitié. Elle doit contribuer à développer entre les membres des régions, sur le plan national et international, les liens de camaraderie, de coopération et d'entraide, dans un idéal commun de solidarité basé sur l'amitié en matière professionnelle, culturelle et sociale.

Article 3

La Région Vaud est neutre du point de vue politique et confessionnel. Elle ne poursuit aucun but syndical. Elle ne fait aucune distinction de fonction, de grade, de sexe, de race, de couleur et de langue.

II. Des membres

Article 4

Peut adhérer à l'IPA, Région Vaud, toute personne remplissant les conditions du règlement concernant les admissions (statuts IPA Suisse).

Article 5

Le comité statue sur toute demande d'admission, qui doit être ratifiée par l'assemblée générale.

Article 6

Sur proposition du comité, l'assemblée générale peut :

- a) nommer des membres d'honneur parmi les sociétaires, ceci en reconnaissance de services rendus ou en récompense de l'activité manifestée durant une période déterminée ;
- b) nommer membre d'honneur des personnes étrangères à l'association en reconnaissance de services très importants ;
- c) proposer qu'un membre ayant atteint 65 ans et comptant au moins 10 ans de sociétariat, devienne membre honoraire.

Article 7

La qualité de membre se perd :

- a) par la démission;
- b) par la résiliation des fonctions de police, sauf dans les cas où un membre quitte le service actif pour une raison de santé, d'âge ou de permutation dans une autre administration fédérale, cantonale ou communale;
- c) par exclusion. Un membre peut être exclu par l'assemblée générale sur proposition du comité, s'il a porté volontairement préjudice à l'association ou à l'un de ses membres, s'il refuse de se conformer aux obligations statutaires ou aux décisions de l'assemblée générale.

III. Activités

Article 8

Les membres de l'association s'engagent à collaborer à la réalisation des objectifs suivants :

- a) établir et maintenir des contacts entre les membres dans tous les pays, par correspondance, échange de journaux, de programmes de vacances, d'enfants aux études et par tout autre acte basé sur l'amitié;
- b) constituer une branche IPA dans tous les pays du monde;
- c) contribuer à aboutir à une meilleure compréhension et à une collaboration plus étroite entre tous les policiers du monde;
- d) cultiver de meilleures relations entre le public et la police;
- e) accroître le prestige de la police au moyen d'activités artistiques, culturelles, sociales et sportives.

Article 9

En vue de réaliser les buts de l'IPA, les membres qui sont entrés en relation avec des adhérents d'une autre région doivent, soit par l'intermédiaire du comité, soit de toute autre façon, communiquer au comité le résultat de cette activité.

IV. Organisation

Article 10

Les organes de l'association sont :

- a) l'assemblée générale;
- b) le comité.

Article 11

L'assemblée générale se réunit, sur convocation individuelle, une fois par année et, s'il y a lieu, plus souvent, ceci sur décision du comité ou à la demande d'un tiers au moins des membres. Les convocations doivent être envoyées aux adhérents au moins 30 jours avant la date fixée.

Les propositions individuelles des membres doivent parvenir par écrit au comité, au plus tard 10 jours avant l'assemblée générale.

Article 12

Le comité, formé d'au moins 5 membres, est élu chaque année par l'assemblée générale. Celle-ci désigne le Président, le Secrétaire et le Trésorier. Le comité se répartit les autres charges. Ses membres sont immédiatement rééligibles. L'assemblée générale désigne également deux vérificateurs de comptes et un suppléant.

Article 13

L'association est valablement engagée par la signature collective de deux membres du comité, soit le président ou le vice-président et le secrétaire ou le trésorier.

V. Finances

Article 14

La caisse est alimentée par les cotisations des membres, les finances d'entrée, les dons, les legs, le bénéfice sur la vente du matériel, sur l'organisation de manifestations et par les intérêts de la fortune.

Article 15

- a) la finance d'entrée et le montant de la cotisation annuelle sont fixés par l'assemblée générale ;
- b) les membres d'honneur et les membres honoraires sont exonérés des cotisations.

VI. Dissolution

Article 16

La dissolution de l'association ne peut être décidée qu'à la majorité des deux tiers de tous les membres se prononçant par un vote général. En cas de dissolution, la fortune de l'association est placée pendant cinq ans dans un établissement bancaire. Passé ce délai, elle sera versée à l'IPA Suisse.

*Le président, Michel Riesen
La secrétaire, Marjorie Zumkeller*

Ces statuts devront être acceptés par l'Assemblée générale du 30.03.2012, ceci suite à une modification des statuts internationaux et nationaux

10 %

pour tous
les membres
de l'IPA Vaud

Non cumulable
avec d'autres réductions

McOptic,
votre partenaire lunettes
et lentilles de contact



McOptic vous rend heureux !

*Chez Ciccio et Lucia
Famille Levanto*

*Route d'Yverdon 3
1033 Cheseaux
Tél. 021 731 46 44*



RECOMMANDÉ

Fermé le mercredi

Adresses du Comité IPA Région Vaud

Président

RIESEN Michel
p.a. case postale 135
1071 CHEXBRES
tél. prof.: 021 644 83 37
portable: 079 446 65 74
fax: 021 644 83 35
mail: michel.riesen@ipavaud.ch

Secrétaire, macarons, bulletin & répondant internet

ZUMKELLER Marjorie
p.a. case postale 135
1071 CHEXBRES
portable: 079 705 67 17
mail: marjorie.zumkeller@ipavaud.ch

Responsable aux voyages

CHAMBETTAZ Richard
p.a. case postale 135
1071 CHEXBRES
portable: 076 326 57 17
mail: richard.chambettaz@ipavaud.ch

Responsable des activités particulières

CHAMBETTAZ Eric
p.a. case postale 135
1071 CHEXBRES
tél. prof.: 024 454 12 81
portable: 079 242 76 86
mail: eric.chambettaz@ipavaud.ch

Responsable du matériel

CHENEVARD Bertrand
p.a. case postale 135
1071 CHEXBRES
portable: 079 572 02 02
mail: bertrand.chenevard@ipavaud.ch



Vice-président

BOTTERON Olivier
p.a. case postale 135
1071 CHEXBRES
mail: olivier.botteron@ipavaud.ch

Trésorier, responsable fichier membres et changements d'adresses

BOBARD Patrick
p.a. case postale 135
1071 CHEXBRES
portable: 079 212 86 33
mail: patrick.bobard@ipavaud.ch

Responsable activités sportives

JURIENS Christian
p.a. case postale 135
1071 CHEXBRES
portable: 079 395 00 30
mail: christian.juriens@ipavaud.ch

Responsable des activités particulières

NEUHAUS Fabienne
p.a. case postale 135
1071 CHEXBRES
portable: 079 371 43 72
mail: fabienne.neuhaus@ipavaud.ch

Responsable de la sortie d'automne

SAGER Eric
p.a. case postale 135
1071 CHEXBRES
portable: 076 318 23 22
mail: eric.sager@ipavaud.ch